

POUR VOS INSCRIPTIONS D'ETE

La communauté de communes
Touraine Val de Vienne ouvre son Portail FAMILLE

Un outil simple, pratique et accessible 24h/24



**Accessible depuis PC, tablette, smartphone à
toutes les personnes qui ont :**

Une adresse mail

Une connexion internet



Service disponible pour les accueils de loisirs de

- Chaveignes, l'Île Bouchard, Nouâtre, Saint Epain et Sainte Maure de Touraine
- L'accueil ados et l'accueil jeunes

Réservation du mercredi et des vacances scolaires

Chers parents,

Dès le 5 juin, cet espace sécurisé va vous permettre de faire vos demandes et modifications de réservation, d'effectuer le règlement de vos factures, d'actualiser le dossier administratif de votre enfant et de déposer les pièces sollicitées.

Comment y accéder ?

Cas n°1 : Un de vos enfants est inscrit dans un de nos accueils de loisirs depuis septembre 2019 :

Vous allez recevoir dans les prochains jours un mail avec votre identifiant. Vous pourrez alors vous connecter au portail famille :

<https://cc-tvv.portail-defi.net>

et faire vos demandes d'inscription pour l'été en toute simplicité !

Cas n°2 : Vos enfants ne sont pas venus dans nos accueils de loisirs depuis septembre 2019 :

Vous faites une demande d'ouverture de compte

Nous vous informons de la création de votre dossier par retour de mail. Il vous appartiendra ensuite de le compléter en ligne et de renseigner la fiche de votre enfant avant de faire votre demande de réservation.

Si le lien ci-dessus ne fonctionne pas, faites votre demande d'ouverture de compte directement sur le portail famille <https://cc-tvv.portail-defi.net>



A noter, les demandes de réservation (ou modification) faites sur le portail famille doivent être validées par le service enfance jeunesse de la CC TVV pour être effectives. Vous recevez un mail de confirmation.

Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à contacter le secretariat du service enfance jeunesse : secretariat-sej@cc-tvv.fr / 02 47 65 63 15